

PIC

PROTECTION INDIVIDUELLE & COLLECTIVE



Avec ce numéro,
**LE GUIDE
D'ACHAT 2017 PIC !**

N° 101 - NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2016 - 22€
WWW.PIC-MAGAZINE.FR

LE MAGAZINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



DOSSIER

DÉMARRER SA POLITIQUE SST: bon sens et pragmatisme p.34



Entretien p.22
> Frédéric Lauze,

responsable QHSE Europe
continentale chez Prezioso-Linjebygg

Équipements de sécurité

MACHINES ISOLÉES,

risques
atténués

p. 44

Prévention des risques

RISQUE COLLISION,

des solutions
techniques
fiables

p. 50

Qualité de vie au travail

SOUFFRANCE AU TRAVAIL,

organiser,
c'est soulager

p. 54



bio express

- > **Septembre 2001**
Animateur QHSE chez CAMOM
- > **Mars 2002**
Responsable QHSE régional Rhône-Alpes chez CAMOM
- > **Novembre 2005**
Responsable QSSE France Eiffel Industries
- > **Avril 2013**
Responsable QSE Prezioso France Europe Industrie

FRÉDÉRIC LAUZE,

DR

interview

FRÉDÉRIC LAUZE,

**Responsable QHSE région Europe continentale
chez Prezioso-Linjebygg**

« Il faut absolument valoriser les collaborateurs qui respectent les règles de sécurité »

Frédéric Lauze veille à la sécurité de plus de 1 500 collaborateurs de Prezioso-Linjebygg. Ces hommes et femmes interviennent dans des conditions souvent difficiles et dangereuses. Le respect de règles très strictes est obligatoire. Un engagement constant.

**Pouvez-vous nous présenter Prezioso-Linjebygg ?
Et le rôle que vous y tenez ?**

Prezioso Linjebygg est un groupe mondial spécialisé dans les prestations de services tels que la mise en œuvre de moyen d'accès (échafaudages), l'application de revêtement de protection (peinture), le calorifuge, l'isolation ou la protection passive incendie et les interventions de maintenance et de rénovation dans les industries du gaz, de la pétrochimie et de la production d'énergie, nucléaire en particulier. Nos collaborateurs interviennent sur des sites souvent à haut risque pour y refaire des peintures dans des environnements confinés, en hauteur, dans des cuves de stockage de produits plus ou moins dangereux et toxiques...

En tant que responsable QHSE de la région Europe continentale, mes missions consistent à identifier et mettre en œuvre des actions permettant d'augmenter la maîtrise QHSE des 1500 collaborateurs, dont les intérimaires, qui travaillent sur nos chantiers. Je suis rattaché au directeur opérationnel de la région Europe continentale. Mais fonctionnellement, je suis lié au directeur QHSE du groupe.

Quels sont les risques auxquels sont exposés les collaborateurs de Prezioso-Linjebygg ?

En raison de nos métiers, des clients chez lesquels nous intervenons (industriels de la pétrochimie, sites nucléaires...), nos techniciens sont exposés à de très nombreux risques. Tout d'abord, les risques liés à la coactivité. Ensuite viennent le risque chimique, le travail en hauteur, les chocs, les brûlures, le risque d'explosion, le risque d'écrasement et le stress. Mais les principaux sont le risque de chute de hauteur pour nos échafaudiers et le risque chimique pour les peintres.

Compte tenu des activités de votre groupe et des prestations que vous assurez, l'exposition aux risques est particulièrement prégnante. Comment y sont définies les règles de sécurité que doivent respecter vos collaborateurs ?

Nous avons, en 2014, défini neuf règles d'or suite à nos diverses analyses de risque (DUER, Rex...) : maîtrise des risques, gestion de la coactivité, droit de retrait, équipements/matériels, travail en hauteur, circulation/déplacement, ordre/propreté, gestes/postures, équipements de protection. Ces règles d'or constituent désormais un référentiel commun du groupe Prezioso. Elles ont pour but d'incarner l'engagement individuel de chaque collaborateur à respecter notre code de valeurs en matière de sécurité. Elles s'adressent donc à tous, sans exception, concernent l'ensemble de nos activités et s'imposent indépendamment de toute instruction particulière. Par ailleurs, nos salariés sont excessivement formés. Ils jouissent d'habilitations obligatoires de type Caces et de formations spécifiques qui leur permettent d'accéder à leur environnement de travail sur les sites de nos clients. À cela s'ajoutent évidemment des formations à l'utilisation des matériels comme les harnais de sécurité ou les EPI risque chimique. Pour vérifier que les formations et habilitations de chacun de nos techniciens sont à jour, nous disposons d'une base de données partagée (RH, HSE et opérationnels) qui nous permet de gérer leurs habilitations et formations, et de leur interdire l'accès à certains sites si elles arrivent à échéance.

Vous nous avez expliqué que vous faites appel à des intérimaires, une population particulièrement exposée aux risques. Comment les formez-vous ?

Nous avons mis en place des procédures et protocoles d'accueil très stricts. Tout d'abord, dans le cadre de « l'accueil sécurité », nous leur présentons nos règles et nos pratiques. Cela dure entre deux et quatre heures. Mais ça ne peut suffire. Nous leur affectons donc ensuite un tuteur, un sachant, pas obligatoirement un supérieur hiérarchique, dont la mission sera de les accompagner et de les aider à intégrer toutes nos règles de sécurité et celles de nos clients. En effet, ce tuteur est choisi pour sa connaissance

« En cas d'incident, de manquement à une règle, c'est toute la chaîne hiérarchique qui est concernée et responsable »



interview

FRÉDÉRIC LAUZE,

responsable QHSE région Europe continentale chez Prezioso-Linjebygge



particulière des chantiers sur lesquels nous intervenons. Il maîtrise donc les règles du chantier, qui peuvent varier d'un client à l'autre.

Compte tenu des risques importants auxquels sont exposés vos collaborateurs et vos intérimaires, il vous faut appliquer la tolérance zéro en matière de respect des règles...

Nos règles d'or sont un référentiel commun au groupe et tous doivent y adhérer et s'y conformer. Donc, depuis leur mise en place, si une règle n'est pas respectée et si la faute de la personne concernée (quel que soit son niveau hiérarchique) est déterminée, la sanction appropriée et prévue par le Guide de contrôle s'appliquera. Cela permet de crédibiliser la démarche. Au-delà de cet aspect disciplinaire, les règles d'or sont aussi la base de notre politique de reconnaissance et de valorisation de nos collaborateurs qui appliquent les règles.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le Guide de contrôle ?

Ce guide est un outil qui nous permet, suite à un incident ou un presque accident, de nous poser les bonnes questions afin de savoir pourquoi un opérateur a enfreint une règle de sécurité. L'a-t-il fait délibérément ? Ne pouvait-il pas faire autrement compte tenu du contexte (pression du planning, non-mise à disposition des bons outils et du matériel adéquat...). Et surtout de nous demander si, dans la même situation, nous n'aurions pas agi de la même manière. Il faut toujours tenir compte du contexte dans lequel s'est produite une transgression. L'opérateur – à part quelques cas très rares – ne le fait pas volontairement. Souvent, cela est la conséquence logique d'une suite de petits manquements et de retards qui font qu'en bout de chaîne l'opérateur s'est en quelque sorte trouvé acculé. Ce carnet aide l'encadrement de terrain à faire apparaître les causes et à agir avec justice et objectivité...

Ce n'est pas faire preuve de trop de tolérance ?

Je ne pense pas. À l'origine de toute transgression, il y a toujours l'attente d'un gain personnel immédiat ou différé. On ne met pas sa vie en danger sans raison. Il nous faut donc travailler sur la perception du gain. Faire comprendre à nos collaborateurs qu'ils

ont tout à perdre, et rien à gagner, en matière d'intégrité physique et disciplinaire. Je le répète, à l'origine d'une transgression d'une règle, il y a souvent une succession de défaillances qui font qu'on n'a pas d'autre solution que de transgresser la règle et au bout du bout on prend un risque parce que nous n'avons pas été capables – nous et nos clients – de mettre notre collaborateur dans de bonnes conditions de travail : mauvaise préparation du chantier, fourniture des bons matériels défaillante, contraintes de temps, consignes pas bonnes ou mal transmises... Le problème implique donc toute la ligne hiérarchique. Il faut identifier la chaîne de responsabilité et sanctionner. Même sévèrement.

Comment formez-vous vos managers de proximité pour qu'ils soient les premiers relais sur le terrain de la politique prévention de l'entreprise ?

Ils sont formés sur la base de modules de formation dédiés au chef de chantier, au chargé d'affaires, il existe même un module spécifique dédié au leader d'équipe... Ce dernier point est assez récent mais c'était le dernier maillon de la chaîne de transmission qui nous manquait. Nous avons fait une cession en juin dernier et d'autres vont s'enchaîner dans les semaines et mois qui viennent.

Organisez-vous dans l'année des événements dédiés à la sécurité au travail et à la prévention des risques professionnels pour y sensibiliser le personnel ?

Nous faisons beaucoup pour valoriser les bonnes pratiques. À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité, par exemple. Nous organisons aussi des remises de trophées, des challenges sécurité où nous essayons de récompenser le maximum de personnes pour leur respect des règles et leurs initiatives en matière de sécurité et de bonnes pratiques. Le but est de montrer à ceux qui ne sont pas mis à l'honneur que ce n'est pas si compliqué de s'investir dans la sécurité et de participer à celle de ses collègues. ■

PREZIOSO-LINJEBYGG EN QUELQUES CHIFFRES

- > Filiale du groupe Altrad
- > 5 300 employés
- > Une présence dans 14 pays
- > 450 millions d'euros de CA

J'aime...

- > Ma famille, le sport, la gentillesse

Je n'aime pas...

- > Le mensonge, la tricherie, les bouchons

